

Le postulat Vaudroz et la dignité de la Suisse

Par Sarkis Shahinian*

La crise diplomatique entre la Suisse et la Turquie provoquée par la décision d'Ankara d'annuler le voyage de Mme Calmy-Rey, cheffe du Département des Affaires Etrangères, suite à l'approbation du Grand Conseil vaudois d'un postulat visant à la reconnaissance du génocide arménien, met à nu les vraies positions de l'opinion publique suisse face à la même reconnaissance demandée aux autorités fédérales. Tous les partis indistinctement (et en premier rang — c'est nouveau — l'UDC et les Radicaux) manifestent un sursaut d'orgueil face à cet affront fait à la Suisse. Micheline Calmy-Rey déclare que la réaction de la Turquie est complètement exagérée et que le travail de mémoire fait par Lausanne appartient aux valeurs européennes. Presque en même temps, près de 400 intellectuels donnent vie en Turquie à l'initiative « L'Histoire pour la paix » où l'on dénonce la directive du Ministère turc de l'éducation obligeant les écoles primaires et secondaires de Turquie à soumettre les élèves à un concours visant à nier systématiquement, par un lavage de cerveau, les exterminations des Arméniens, des Assyriens et des Grecs du Pont. Interrogés par la Sonntagszeitung (5.10.2003), de jeunes personnalités d'origine turque et actives dans le monde culturel suisse s'expriment sur l'importance de la reconnaissance internationale de ce crime. Lors de la session d'été des Chambres, six conseillers nationaux adressent une question au Conseil fédéral portant sur cet argument. Toutefois, le postulat de Jean-Claude Vaudroz (PDC/GE) restera banni de l'ordre du jour de la session de septembre par une intervention directe du secrétariat général du Parlement. La Suisse fédérale démontre encore une fois son manque de courage civil et sa sensibilité au chantage économique d'un pays tiers. Le Conseil national est appelé à s'exprimer définitivement sur l'argument lors de la prochaine session des Chambres fédérales en décembre 2003.

Après les votations fédérales du 19 octobre, la Suisse se réveille à droite par un vote qui secoue la classe politique et Jean-Claude Vaudroz manque de justesse sa confirmation au Conseil national. Le soutien insuffisant à J.-C. Vaudroz de son parti n'est pas seulement passif, ce qui, plus qu'inopportun, est très grave: le président Philip Stähelin fustige dans les colonnes du quotidien bernois « Der Bund » le DFAE pour ne pas avoir suffisamment contrôlé les questions relevant des affaires extérieures des cantons, se référant très explicitement à la reconnaissance du génocide par le Grand Conseil vaudois. Il s'agit là d'un affaiblissement important de ses propres députés en Romandie, dont M. Vaudroz. Il est souhaitable que ce complet et inexplicable manque de solidarité, à la limite de la négation des principes d'un parti qui se veut « chrétien », ne coûte pas trop cher au PDC lors du vote de confirmation du Conseil fédéral, le 10 décembre prochain. Mais quoi qu'il en soit, le courage, la cohérence et la dignité de Jean-Claude Vaudroz resteront à jamais gravés dans le coeur de tous les Arméniens de Suisse. Beaucoup parmi eux ont pris la mesure des efforts requis pour être à la hauteur des événements politiques importants dans ce pays.

Jamais, dans l'histoire de la Confédération, autant d'encre n'avait coulé pour mettre en évidence l'injustice subie par le peuple arménien de la part de la Turquie ottomane. Cette injustice se perpétue jusqu'à nos jours, faute d'une reconnaissance claire de la part de certaines institutions de la communauté internationale comme l'ont été pourtant tous les crimes majeurs du XX^e siècle, ainsi que par la négation systématique de l'Etat turc, qui aspire à entrer en Europe, sûr de son immunité face à des actes de négationnisme étatique d'une gravité inouïe. L'action paniquée du Ministère des Affaires Etrangères turc face à l'adoption du postulat Sandri (POP/VD) survenue le 23 septembre dernier a permis à la Suisse ainsi qu'à l'Europe de comprendre que le génocide arménien était loin de constituer seulement un acte tragique du passé, mais qu'il s'agissait d'un problème non résolu, ni par la Turquie, ni par la communauté internationale, et qui mine encore

* Co-président de l'Association Suisse-Arménie <asa@armenian.ch>

aujourd'hui les fondements mêmes de la Turquie moderne, celle-ci étant bâtie *de jure* et *de facto* sur la tentative d'anéantissement des peuples arménien et assyrien et sur la destruction des Grecs du Pont et de Smyrne. La volonté de dialogue exprimée à présent par la Turquie s'est révélée, pour ceux qui avaient la naïveté d'y croire — notamment notre Conseil fédéral — un cheval de Troie dont le ventre a maladroitement cédé sous l'affront turc à Mme Calmy-Rey et à la Suisse.

Affront: oui, mais...

Le 30 septembre 2003, le jour après la communication de l'annulation du voyage de Mme Calmy-Rey par la Turquie, Jean-Philippe Maître (PDC/GE) s'exprimait de façon claire lors d'une interview au téléjournal de la TSR: "La Suisse elle-même a fait un devoir de mémoire à propos d'événements difficiles qui ont été ceux de la dernière guerre, je ne vois pas pourquoi la Suisse devrait céder à la pression de la Turquie sur ce devoir de mémoire qui est en phase avec la conception que nous avons des Droits de l'Homme". La réaction de la Turquie dépasse les limites de la diplomatie: l'ambassadeur suisse à Ankara Kurt Wyss n'hésite pas à parler d' « affront », ce qui pousse la diplomatie turque à faire un pas en arrière et à reformuler son refus. Le DFAE convoque dans l'après-midi de mercredi 1er octobre l'ambassadeur turc à Berne Metin Örnekol pour lui communiquer son « déplaisir ». Lors de cette rencontre, l'ambassadeur turc devait rectifier que le voyage de Mme Calmy-Rey n'était pas « annulé » mais seulement « repoussé pour des raisons techniques ». Le président de la Commission des affaires extérieures du Conseil des Etats, Maximilian Reimann (UDC/AG) ne mâche pas ses mots et déclare qu'il est pertinent de parler de génocide en ce qui concerne le sort des Arméniens en 1915 et qu'on ne peut pas fermer les yeux devant la réalité d'une extermination d'une telle envergure. Jeudi 2 octobre, sur proposition des sénateurs Schmid (PDC/AI), Marty (PRD/TI) et Béguelin (PS/VD), la même commission décide, par sept voix contre cinq, de renvoyer « sine die » le voyage d'information en Turquie de sa délégation prévu début novembre. En une semaine, le génocide arménien fait la une de tous les quotidiens nationaux. Les trois chaînes nationales de télévision ouvrent, pendant deux jours, avec la nouvelle. Parmi les quotidiens, ce sont surtout le *Tages Anzeiger*, *La Tribune de Genève* et *24 heures* qui ont été les plus sévères avec le Conseil fédéral qui continue à refuser de reconnaître le génocide. Mais le pire se passe vendredi matin 3 octobre, quand par un coup d'éponge irrespectueux de la collégialité du Conseil fédéral, le Président de la Confédération M. Couchepin essaye de rétablir les bonnes relations entre la Suisse et la Turquie en rappelant à l'ordre Mme Calmy-Rey. Le vendredi 3 octobre, tôt le matin, le Président de la Confédération convoque d'urgence le Conseil fédéral pour, officiellement, discuter de la panne énergétique intervenue la veille en Italie, l'argument principal restant la crise en cours avec la Turquie ainsi que les rapports d'amitiés, profondément ancrés dans les échanges économiques, avec Ankara. À la fin de la réunion, le porte-parole du Conseil fédéral annonce que la Suisse désire maintenir de très bonnes relations avec la Turquie. Le sort du voyage de Mme Calmy-Rey est ralié à la nouvelle version d'Ankara, qui parle seulement d'un renvoi et non pas d'une annulation. Lundi 6 octobre, le DFAE annonce que le chef de la direction politique, M. l'Ambassadeur Blaise Godet, rencontrera son homologue turc *début décembre* pour convenir d'une nouvelle date pour le voyage de Mme Calmy-Rey en Turquie.

Le choix de cette date est tout sauf innocent. La diplomatie turque a joué à nouveau sur le chantage politique, très efficace en Suisse, sachant que le Conseil fédéral se laissera difficilement surprendre par une deuxième crise diplomatique avec la Turquie. Le véritable enjeu se tiendra donc pendant la séance du bureau du Conseil national, le 14 novembre prochain, bureau qui sera présidé pour la dernière fois par Yves Christen (PRD/VD), un des neuf députés radicaux qui avaient soutenu lors de son dépôt le postulat Vaudroz. Y aura-t-il assez de dignité du côté des participants pour s'opposer à toute ingérence et pour donner une chance à ce signe de justice que le peuple arménien demande depuis presque 90 ans ?

Novembre 2003

Pour la revue de presse complète, vous êtes invités à consulter : <www.armenian.ch>